MODERNISATION DE L'AXE GRANVILLE-AVRANCHES

AMÉNAGEMENT PÉRENNE DU GIRATOIRE SUR LES RD 673 ET RD 671 À SAINT-PAIR-SUR-MER À COMPTER DU LUNDI 23 SEPTEMBRE 2024

Le Département porte depuis plusieurs années un projet de modernisation de l'axe Granville-Avranches, visant à répondre aux grands enjeux que sont la sécurisation, la fluidification du trafic, le renforcement de l'attractivité économique et touristique, tout en portant une attention particulière à limiter l'emprise agricole et les impacts environnementaux. Lors de sa séance plénière de décembre 2023, l'assemblée départementale a voté une nouvelle stratégie d'aménagement de l'axe. Dans le cadre de cette modernisation, le Département de la Manche va engager des travaux d'aménagement pérenne du giratoire situé ZA du Croissant à compter du 23 septembre avec une fin prévisionnelle fixée au 25 octobre.

Ces travaux concernent l'intersection entre la RD 673 et la RD 971 qui avait été aménagée avec la réalisation d'un giratoire provisoire. Les travaux consistent à réaliser les bordures et enrobés pour rendre définitifs les aménagements du carrefour. **Ils vont débuter le lundi 23 septembre avec une fin prévisionnelle fixée au 25 octobre** (hors intempéries ou aléas techniques).

Ces travaux nécessiteront la fermeture à la circulation d'une portion de la RD 673 et la mise en place, par l'agence technique départementale, d'itinéraires de déviation. Dans le sens Granville / Avranches : déviation par Saint-Pair-sur-Mer. Dans le sens Avranches / Granville : circulation avec basculements successifs à l'avancement du chantier.

Dans le but d'impacter le moins possible la circulation, les travaux de mise en œuvre des enrobés se dérouleront de nuit.

L'accès aux propriétés riveraines sera maintenu pendant toute la période de travaux. La circulation sera ensuite rétablie pour l'ensemble des voies.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise **TP BOUTTE** pour la réalisation des bordures et accotements et à l'entreprise **COLAS** pour la mise en œuvre des enrobés.

Le Département remercie les usagers pour leur compréhension et les invite à respecter la signalisation en place.

LA MANCHE LE DÉPARTEMENT

CONTACTS PRESSE

Héloïse Caillard
02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61
heloise.caillard@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11 – 06 80 24 41 96
alexandra.desaintjores@manche.fr